



Commune de ROUMOULES  
Compte rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal  
Du 19 mars 2018

Présents : M. Gilles MEGIS, M. Robert AMBROSI, M. Jean BLANC, Mme Delphine CHAILLAN, M. Serge CHUDZIK, M. Alain COCUAUD, Mme. Marie-Christine DEAUZE, M. Sébastien MOHEN, M. Gilles PRIN-ABEIL, Mme Annie TAXIL

Absents excusés : Mme Annie BARATTA, M. Jean-Philippe LO SCHIAVO, M. Laurent MANUEL, M. Alain Patrick ROY et Mme Concetta ZUNINO

Mme Annie TAXIL a été élue secrétaire.

Mme Concetta ZUNINO a donné pouvoir à M. Gilles MEGIS  
M. Alain Patrick ROY a donné pouvoir à M. Jean BLANC

*Monsieur le Maire soumet à l'assemblée l'ordre du jour. À l'unanimité, les conseillers acceptent l'ordre du jour*

- ❖ **N° 2017 - 014 Permis de construire Monsieur Bruno CHARPIN ET Madame Emmanuelle RAVEL** : Requête envoyée par le Tribunal Administratif de Marseille tendant à l'annulation de l'arrêté n° PC 004 172 17 00007 du 14 septembre 2017 par lequel le Maire de Roumoules a, au nom de la commune, refusé de délivrer un permis de construire portant sur l'extension d'une maison individuelle à usage d'habitation. Accord pour désigner Maître Patrice VAILLANT, Avocat à Marseille pour défendre les intérêts de la Commune et autoriser Monsieur le Maire à ester en justice et signer toutes les pièces nécessaires et effectuer le paiement des provisions et tous les honoraires. Prendre la délibération afférente. À l'unanimité.
- ❖ **Site internet** : Accord de principe. Demander un contrat à Monsieur Olivier Dasse-Hartaut. A étudier.
- ❖ **N° 2017 – 015 : Achat terrain à Monsieur et Madame Jackie Coupier** : Accord pour l'achat de la parcelle ZS 77 qui se trouve au-dessus du cimetière au prix de 1 300 €. Prendre la délibération nécessaire autorisant monsieur le Maire à faire le nécessaire. A l'unanimité.



Gilles MEGIS  
Maire de Roumoules